

Lettres québécoises
La revue de l'actualité littéraire



La politique culturelle de M. L'Allier

Adrien Thério

Numéro 3, septembre 1976

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1356ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)
Éditions Jumonville

ISSN
0382-084X (imprimé)
1923-239X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Thério, A. (1976). La politique culturelle de M. L'Allier. *Lettres québécoises*, (3), 2-2.

La politique culturelle de M. L'Allier

Jean-Paul L'Allier, Ministre des Affaires culturelles dans le gouvernement du Québec, a publié, en mai, un livre qui s'intitule *Pour l'évolution de la politique culturelle*. Je n'ai pas l'intention d'analyser ici ce que l'auteur appelle un document de travail. Je veux seulement souligner l'importance de ce texte qui s'est longtemps fait attendre. Les ministres des Affaires se sont succédé à un tel rythme, à Québec, depuis une dizaine d'années, qu'il était difficile pour l'un ou l'autre de tout comprendre en quelques mois et de proposer les réformes qui s'imposaient. On reprochait d'une part à Ottawa d'envahir tous les foyers de culture vivante au Québec et d'autre part on semblait prendre un malin plaisir à voir le Conseil des Arts du Canada faire son entrée partout en laissant la porte de tous ces foyers ouverte à tous vents, à tout venant. Il y a eu évidemment quelques ministres qui, dans le passé, ont fait quelques efforts pour faire comprendre au gouvernement qu'il ne servait à rien d'élaborer une politique des Affaires culturelles si ce dernier n'était pas prêt à la soutenir de ses deniers. Mais on leur a rabattu le caquet. Pierre Laporte est de ceux-là. On s'est dépêché d'oublier son oeuvre.

Le vent commencerait-il à tourner à l'Hôtel du Gouvernement? Après toutes ces années de tâtonnements et de tergiversations, commencerait-on à comprendre que M. Bourassa ne peut plus se promener d'un bout à l'autre de la province en parlant de culture sans faire quelque chose de vraiment concret pour cette même culture? Où a-t-on affaire à un ministre qui a compris bien des choses avant même d'arriver aux Affaires culturelles et qui a décidé que le temps était venu de frapper un grand coup? Ce que je peux dire ici, en tout cas, c'est que le livre de M. L'Allier est clair, franc et net. Il est un peu difficile de comprendre comment il a pu, en si peu de temps, préparer un document de travail qui fait aussi bien le point sur tout ce qui s'est fait avant lui et qui peut avec beaucoup de lucidité, proposer autant de réformes.

Il est évident que M. L'Allier est un homme d'action et qu'il entend mener sa barque au port. L'embêtant, c'est que le port de la culture, il est à plusieurs endroits à la fois. Qu'il faudra donc plusieurs barques et non pas une. Qu'il faudra aussi de l'argent pour mettre ces

barques à la mer. Jusqu'à présent, le Grand Conseil qui préside à l'arrimage n'a pas très bien compris cela. Faut-il imaginer qu'en 1976, ce Grand Conseil a eu la visite, en songe, de l'ange de la culture qui l'a persuadé que l'heure était venue de ne plus se payer de vains mots? Il faut le croire. Autrement, M. L'Allier n'aurait pas pris la peine de faire autant de recherches et qui plus est de les mettre à la portée de tout le monde.

Pour le moment, tout se passe comme si c'était vrai.

Québec aura un Conseil de la culture qui fonctionnera, semble-t-il, un peu comme le Conseil des Arts d'Ottawa, et qui sera à l'abri, on l'assure, des pressions politiques de toutes sortes. Et le Ministre invite tous ceux qui s'occupent de culture ou qui font la culture à lui faire connaître leurs idées car, dit-il, «il est aujourd'hui nécessaire que les critères, les normes et les règles soient largement connus, qu'ils puissent être débattus au moment de les fixer et qu'il soit possible de contester efficacement les injustices qui pourraient découler de leur application.»

Par ailleurs, dans un autre passage, M. L'Allier nous dit: «Il est impossible de songer à pouvoir mettre de l'avant de véritables politiques culturelles pour le Québec sans d'abord une communication vigoureuse, soutenue et permanente avec les différents milieux de la création chez nous. Avant d'exister, cette communication doit être voulue et recherchée de part et d'autre.»

Voilà qui s'appelle bien parler. Et je ne ferai aucun effort pour reconnaître qu'en s'exprimant ainsi, M. L'Allier fait preuve de beaucoup de largeur d'esprit.

Je reconnais aussi, devant l'ampleur des réformes proposées, que le nouveau Ministre des Affaires culturelles part d'un bon pied. Malgré tout, je reste un peu sceptique. Et je me demande si je suis le seul à l'être. Pour me justifier, je n'aurais qu'à dire que le passé est le garant de l'avenir. Mais je me méfie aussi des clichés. Ne peut-on pas dire avec autant de justesse que le passé n'est pas le garant de l'avenir? Je le souhaite et je m'arrête sur cette note optimiste.

Adrien Thério